

Appel de projets - Initiatives de commémoration 2025 - Volet 2 -
Demandeurs autochtones

GRILLES D'ANALYSE

Analyse et évaluation

Critère d'évaluation	Points d'analyse	* Applicable	* Points accordés 1 à 10	Pondération	Total
Critères analysés par la direction régionale (DR)	L'expérience, l'expertise et les compétences de l'équipe de réalisation			4	
	La capacité du demandeur à réaliser le projet dans son entièreté et en respectant le cadre budgétaire prévu			4	
	L'importance des appuis que le projet a reçus dans la collectivité qu'il vise			4	
	La cohérence avec la mission principale du demandeur et ses autres activités			3	
	L'acceptabilité sociale du projet			3	
	Le respect des principes de développement durable			1	
Points forts		Points faibles			
			Pointage total (1)	Maximum (2)	% (1 divisé par 2)

Critère d'évaluation	Points d'analyse	* Applicable	* Points accordés 1 à 10	Pondération	Total
Critères analysés par la direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale (DPEP)	La concordance du projet avec la finalité et les objectifs poursuivis par l'appel (du point de vue de la pertinence du projet)			5	
	La démonstration de la pertinence de l'objet de la commémoration, qui peut être d'intérêt national, régional ou local et qui doit être significatif au regard de l'histoire des Premières Nations et des Inuit ou de l'histoire du Québec, que ce soit son histoire politique, sociale, culturelle, économique ou autre.			5	
	La prise en considération des normes de qualité concernant: le lien entre l'élément commémoré et l'occasion commémorative, l'équilibre entre l'élément commémoré et le moyen choisi, les consultations, la pérennité du geste commémoratif			5	
	La prise en considération des normes de qualité concernant: le lien entre l'élément commémoré et le lieu d'accueil, le lieu d'accueil et les normes d'aménagement, la qualité et la lisibilité des messages, le rayonnement, la promotion et la visibilité, la langue			5	
Points forts		Points faibles			
			Pointage total (1)	Maximum (2)	% (1 divisé par 2)

Critère d'évaluation	Points d'analyse	* Applicable	* Points accordés 1 à 10	Pondération	Total
Critères analysés par la direction du développement et du soutien au rayonnement (DDSR)	La clarté et la précision des objectifs poursuivis (du point de vue de la qualité du projet)			3	
	Le réalisme du calendrier de réalisation et des prévisions budgétaires			4	
	La faisabilité du projet			4	
	La pertinence des moyens de communication envisagés			4	
	La portée des moyens de communication envisagés			4	
	Le caractère inclusif du projet, c'est-à-dire sa capacité à rejoindre différents groupes de la société			4	
	Les méthodes adéquates permettant de collecter les données nécessaires à l'évaluation des résultats attendus			3	

Points forts

Points faibles

Pointage total
(1)

Maximum
(2)

%
(1 divisé par 2)

Conclusion de l'évaluation

Pointage total :

%

Le projet constitue une
priorité régionale :

☐ Oui
☐ Non

Un niveau d'urgence est
attribué à ce projet :

☐ Oui
☐ Non

* Demande retenue :

☐ Oui
☐ Non

Commentaires :

Justification

-

Ajouter

* Conclusion de l'analyse devant apparaître dans la fiche synthèse

Ratios

Imprimer

Annuler les modifications

Enregistrer